Image not found or type unknown

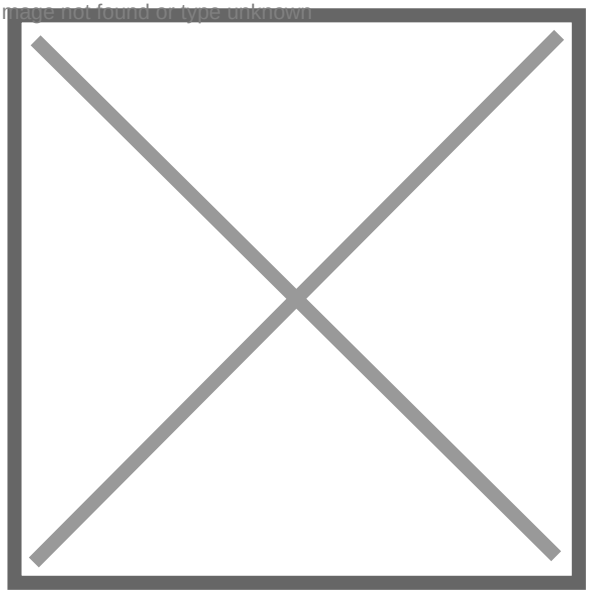

Spoliation, abus de biens sociaux

Par **benrisam**, le **31/10/2010** à **13:23**

Bonjour,, mon frère est marié depuis trois ans, il n'a pas d'enfant avec sa femme. Il est musulman pratiquant et voyant sa femme irrespectueuse vis à vis de lui et nous, il se pose des questions sur son avenir. Depuis le début de son mariage avec cette femme, mon frère n'a cessé de travailler comme un fou pour lui offrir tous ce qu'elle désirait. Elle a voyagé dans les quatre coins du monde, lui fait acheté chaussures, sacs à main de très grandes marques vêtements de grands luxes (boutique chiques de Suisse)...depuis le début. Elle ne travaille pas et passe son temps sur son ordinateurs à faire des achats en lignes pour son confort personnel ou discuter avec ses amis en ligne. Je souhaite savoir si je peux porter plainte contre elle pour spoliation ou abus de biens sociaux car il me semble que mon frère amoureux est incapable de voir ce que son entourage familiale voit. Elle a parlé ouvertement sur un site de réseau social de ses achats et l'intérêt qu'elle portait sur la gente masculine et qu'elle était très chère à satisfaire. J'ai besoin de vos conseils car cela me fait mal de voir mon frère souffrir de sa situation familiale

Par **mimi493**, le **31/10/2010** à **15:14**

abus de bien social = SOCIETE, c'est abuser du patrimoine d'une entreprise.

Vous n'avez aucun droit de vous méler de la vie de votre frère. Toute plainte venant de vous sur le sujet, sera abusive, et donnera droit à la victime à des dommages et intérêts de votre part.

C'est leur couple, ils gèrent LEUR argent comme bon leur semble. Elle ne spolie personne.

En France, l'homme n'a pas tous les droits, s'il faut vous le rappeler et la femme a le droit d'avoir une vie personnelle, elle a le droit de se foutre d'une religion, même si c'est celle de son époux.

Par **benrisam**, le **01/11/2010** à **08:03**

Vs n'avez rien compris car la religion n'est pas le problème maintenant peut être que la confession musulmane vous dérange et vous supposer que cette jeune fille est séquestrée et malheureuse mais manque de bol pour vous ce n'est pas le cas. Je suis professeur des écoles depuis 10 ans maintenant, noté au grand choix et ma religion ne m'empêche pas de faire mon travail, 4 membres de ma famille sont également enseignants dans le public, une infirmière libérale et un responsable de société d'une grande boite française...mais désolé, nous sommes musulmans au grands désespoir de certain!. Le fait est que cette femme se fait entretenir comme plusieurs femmes en France qui revendiquent des droits et la parité...et qui quand il est question d'être autonome et indépendante, il n'y a plus personne reste le problème. Je trouve inadmissible ce genre de situation quand on sait que nos mères se sont battus pour l'égalité des sexes. Maintenant, il y a des filles qui sont avides d'argent...N'est-ce pas

Par **mimi493**, le **01/11/2010** à **13:04**

C'est vous qui mettez en avant votre religion pour critiquer une femme

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés